

20201221 Le Monde

[https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/12/21/des-livreurs-de-repas-remettent-le-couvert-de-la-greve\\_6064080\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/12/21/des-livreurs-de-repas-remettent-le-couvert-de-la-greve_6064080_3234.html)

## Des livreurs de repas poursuivent la grève

Des améliorations de rémunération ont été obtenues à Saint-Etienne auprès de la plate-forme Uber Eats. Aucun responsable de Deliveroo ou Stuart n'a contacté les livreurs stéphanois.

Par [Francine Aizicovici](#) et [Luc Chatel](#)

Publié hier à 09h12, mis à jour hier à 10h44



Un livreur de la plate-forme Uber Eats, à Paris, le 22 mars 2020. LUDOVIC MARIN / AFP

Après des mouvements de grève de livreurs de repas dans quelques villes, dont Lyon, le 12 décembre (avec la CGT) et le 13 décembre à Strasbourg ou Saint-Etienne – deux cités où les applications Uber Eats et Deliveroo ont dû être fermées –, certains de ces travailleurs de « seconde ligne » ont remis le couvert, ce week-end.

Dimanche 20 décembre, à 18 heures, en face du complexe commercial Centre Deux de Saint-Etienne, une quarantaine de livreurs sont rassemblés pour écouter Sami, 20 ans, leur porte-parole, qui leur annonce de bonnes nouvelles : Uber Eats s'est engagé à garantir, dès le 21 décembre, à Saint-Etienne, un minimum horaire de 10 euros pour les courses effectuées entre 11 h 30 et 13 h 30, et de 12 euros entre 19 heures et 21 heures, tous les jours de la semaine, à condition de réaliser deux courses minimum dans l'heure. Corollaire : le blocage prévu ce soir-là est annulé. La plate-forme a également promis de rétablir la « prime de pluie » : 15 euros nets par créneau, de 11 heures à 15 heures et de 19 heures à 23 heures, sous réserve d'avoir effectué au moins trois livraisons et trois heures de connexion.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi [« Beaucoup font 60 heures par semaine, dont 30 heures à attendre » : concurrence totale entre Deliveroo et Uber Eats pendant le reconfinement](#)

Il n'aura fallu que sept jours à ces jeunes livreurs pour obtenir ces concessions de la part d'Uber Eats, qui couvre 75 % des commandes passées à Saint-Etienne, le reste étant partagé entre Deliveroo et Stuart, filiale de La Poste. Tout s'est joué en deux étapes. D'abord, une grève surprise lancée le 13 décembre, à 18 heures. « *La rémunération de la commande a baissé d'au moins 50 % depuis que j'ai commencé* », explique Marwan, 26 ans, livreur depuis plus de deux ans. Un constat corroboré par ses collègues. « *Je gagne environ une dizaine d'euros de l'heure, souligne Sami. Et comme les plates-formes embauchent plus de livreurs qu'il y a de commandes, je passe une vingtaine d'heures par semaine à attendre* ». Pendant ce temps, il ne gagne rien.

Alors, le 13 décembre, ils ont entrepris de faire la grève des commandes. Avec un outil, WhatsApp, et un objectif : chaque livreur gréviste devait en « recruter » un autre. Résultat, leur groupe WhatsApp a atteint 180 membres en quelques heures, sur un total d'environ 250 livreurs à Saint-Etienne, d'après leurs estimations. Les chaînes de fast-food ont perdu des dizaines de commandes et les médias ont donné de l'écho au mouvement, jetant une lumière crue sur leurs conditions de travail.

## Vulnérables face aux pressions des plates-formes

Percevant une très faible rémunération, les livreurs ont le statut d'autoentrepreneur qui ne leur garantit quasiment aucun droit social et les rend vulnérables face aux pressions des plates-formes. Vendredi 18 décembre, une grève avait déjà été organisée entre 18 heures et 21 heures. Samedi, à 14 heures, la pression était cette fois en leur faveur, pour une étape décisive du mouvement : rassemblés autour de Sami, ils étaient cinq sur le parking d'un Burger King de la périphérie de Saint-Etienne, à négocier âprement au téléphone avec le responsable régional d'Uber Eats.

Uber Eats indique qu'il poursuit ses échanges avec les livreurs sur d'autres points tels que la notation des livreurs

L'échange a duré près d'une heure, avec comme unique proposition d'Uber Eats un minimum horaire de 12 euros le dimanche de 19 heures à 21 heures. Inacceptable pour Sami et ses amis, qui sont parvenus, au cours des vingt-quatre heures suivantes, à faire céder le géant américain. Uber Eats indique qu'il poursuit ses échanges avec les livreurs sur d'autres points tels que la notation des livreurs, pour qu'elle soit basée sur les 500 dernières livraisons, et non plus les 100 dernières.

Autres points de friction : la revendication d'un tarif minimum de 5 euros par commande et des négociations avec Deliveroo et Stuart. Aucun responsable de ces deux sociétés n'a contacté les livreurs stéphanois. Des actions sont envisagées à leur encontre. En revanche, à Strasbourg, dimanche, le résultat a été contrasté : « *On a défilé dans le centre-ville à une quarantaine seulement. C'est un peu décevant, estime Marine. Beaucoup ont travaillé car Deliveroo avait mis un bonus de 3 euros par commande, un montant jamais vu.* »

Article réservé à nos abonnés Lire aussi [Coronavirus : face à l'épidémie, les coursiers livrés à eux-mêmes](#)

Ces bonus sont appelés « bonus antigrève » par les livreurs car les plates-formes les décident fréquemment dès qu'une action se profile. « *Il y a eu des bonus partout en France le 13 décembre chez Deliveroo, de 1, 2 ou 3 euros* », un mouvement national ayant été annoncé,

précise Jérôme Pimot, président du Collectif des livreurs autonomes de Paris, qui fait office de trait d'union entre les collectifs locaux. Leurs revendications, qui incluent celles des livreurs stéphanois, portent notamment sur la « *régulation des recrutements et l'instauration d'un protocole de déconnexion plus juste* » avec des motifs clairs et des possibilités de recours contre ces décisions.

[Francine Aizicovici](#) et [Luc Chatel](#)